

Arrêté du 16 février 2012 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du Code de commerce

NOR : JUSC1203991A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le titre premier du livre VIII du Code de commerce ;

Vu l'arrêté du 23 août 2007 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du Code de commerce.

ARRÊTE

Article 1

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

De Dijon, Nancy et Reims :

M. Michel BONNEAU, avocat général près la cour d'appel de Dijon, titulaire, en remplacement de M. Vincent BONNEFOY.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 16 février 2012.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice
et des libertés

Et par délégation :

Le directeur des affaires civiles et du sceau,

Laurent VALLEE